



Séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 21 janvier 2014 à 16 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président, madame la conseillère Myriam Nadeau et monsieur le conseiller Maxime Tremblay formant quorum du comité. Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale et M^e Andrée Loyer, greffier adjoint.

CE-2014-37*

CADRE DE SOUTIEN À L'ACTION COMMUNAUTAIRE - RECOMMANDATION DES MONTANTS ATTRIBUÉS

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2010-1192 en date du 7 décembre 2010 :

- adoptait la Politique de développement social, le cadre de soutien à l'action communautaire et le plan d'action 2011-2014;
- autorisait le trésorier à prévoir les sommes nécessaires au budget des années 2011 à 2014 pour la réalisation du plan d'action de la Politique de développement social et pour la mise en œuvre du Cadre de soutien à l'action communautaire;
- adoptait les recommandations concernant les organismes faisant l'objet d'un statu quo lié au financement municipal;

CONSIDÉRANT QUE le cadre de soutien à l'action communautaire a été diffusé en août 2013 et que les demandes afférentes au cadre ont été déposées et évaluées en octobre et novembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE la Commission Gatineau, Ville en santé, à sa réunion du 19 décembre 2013, recommandait au conseil municipal d'adopter les contributions financières au montant de 207 550 \$ aux organismes communautaires conformément au cadre de soutien à l'action communautaire :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- d'accepter la recommandation de la Commission Gatineau, Ville en santé concernant le soutien financier de 207 550 \$ aux organismes communautaires, comme indiqué à l'Annexe A, conformément au cadre de soutien à l'action communautaire;
- d'autoriser le trésorier à émettre des chèques aux organismes identifiés à l'annexe A, sur présentation de pièces de comptes à payer préparées par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-59120-971	207 550 \$	Politique de développement social - Contributions

Un certificat du trésorier a été émis le 16 janvier 2014.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2014-38*
Modifiée par la
résolution numéro
CE-2014-483*

**PROGRAMMES DU CADRE DE SOUTIEN - LOISIRS, DES SPORTS ET DU
PLEIN AIR - ANALYSE DU 1^{er} OCTOBRE 2013**

CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, à sa réunion du 18 décembre 2013, a pris connaissance des rapports d'analyse des demandes du cadre de soutien;

CONSIDÉRANT QUE le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés ainsi que les centres de services ont procédé à l'analyse des demandes de soutien :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité, suite à la recommandation de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, recommande au conseil d'accepter le rapport de la Commission représentant une contribution financière de 324 989 \$ afin de soutenir financièrement les organismes œuvrant sur le territoire de la ville de Gatineau.

Le trésorier est autorisé à émettre les chèques aux montants et aux noms comme indiqué ci-dessous, sur présentation des pièces justificatives fournies par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS

Association des résidents du quartier Connaught	1 150 \$
Association des résidents du domaine Rivermead	1 200 \$
Association communautaire de la Croisée	435 \$
Association communautaire de la Croisée	400 \$
Association des résidents du parc Champlain et environs	480 \$
Association des résidents de la terrasse Lakeview	480 \$
Association des résidents de la terrasse Lakeview	150 \$
Association des résidents de la terrasse Lakeview	450 \$
Association des résidents de la terrasse Lakeview	1 400 \$
Association des résidents de la terrasse Lakeview	420 \$
Centre communautaire Entre-Nous	1 500 \$
Groupe Communautaire Deschênes	1 152 \$
Ligue d'échecs de l'Outaouais	500 \$
Ligue d'échecs de l'Outaouais	500 \$
Ligue d'échecs de l'Outaouais	1 000 \$
CVQ du Vieux-Gatineau	1 500 \$
Maison de la famille	810 \$
Club ferroviaire en voitures	3 000 \$
Comité des partenaires secteur	720 \$
Le Baron et Pointe-Gatineau	
Regroupement des cuisines collectives de Gatineau	2 500 \$
Salsa Loca	1 500 \$
Académie des retraités de l'Outaouais	1 500 \$
Académie des retraités de l'Outaouais	2 000 \$
Association de la fraternité du secteur Fournier	315 \$
Association de la fraternité du secteur Fournier	1 150 \$
Association des résidents de l'Île de Hull	1 000 \$
Association des résidents de l'Île de Hull	1 000 \$
Association des résidents de l'Île de Hull	3 000 \$
Association des résidents des Jardins Taché	120 \$
Association des résidents des Jardins Taché	778 \$
Club social Salsa Loca	1 500 \$
Collectif régional de lutte contre l'itinérance	3 000 \$
Coopérative bioéquitable de l'Outaouais	3 000 \$
Maison de l'amitié de Hull	1 250 \$
Enfants de l'espoir de Hull	720 \$
Loisirs St-Jean Bosco	3 000 \$
Ludo-Outaouais	2 360 \$
Maison communautaire Daniel-Johnson	900 \$
Maison communautaire Daniel-Johnson	1 000 \$

Maison communautaire Daniel-Johnson	780 \$
Corporation des loisirs de Masson-Angers inc.	1 500 \$
Renards Blancs	1 500 \$

TOTAL 52 620 \$

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS PARTICULIERS

Centre communautaire Entre-Nous	6 040 \$
Groupe communautaire Deschênes	4 800 \$
Club Optimiste	3 120 \$
Ligue d'échecs de l'Outaouais	800 \$
Ligue d'échecs de l'Outaouais	5 000 \$
CVQ Vieux-Gatineau	5 000 \$
Pointe aux jeunes	8 815 \$
Pointe aux jeunes	3 245 \$
Relais des jeunes gatinois	4 000 \$
Relais des jeunes gatinois	5 000 \$
Carrefour de la Miséricorde	5 600 \$
Centre d'animation familial	3 500 \$
Action-Quartiers	6 000 \$
Association de la fraternité du secteur Fournier	800 \$
Association de la fraternité du secteur Fournier	680 \$
Association des familles monoparentales et recomposées de l'Outaouais	2 900 \$
Centre d'activités préscolaires et familiales	220 \$
Club de tennis de Hull	1 000 \$
Club de volleyball Cascades	6 220 \$
Grenier du petit sportif	10 000 \$
Maison de l'amitié de Hull	7 800 \$
Enfants de l'espoir de Hull	12 500 \$
Maison communautaire Daniel-Johnson	10 000 \$
Maison communautaire Daniel-Johnson	7 000 \$
Office municipal d'habitation de Gatineau	11 755 \$
Office municipal d'habitation de Gatineau	11 200 \$
TVC 22 Basse-Lièvre	10 660 \$
Centre Action Générations des aînés de la Vallée-de-la-Lièvre	13 280 \$
Club de ski Bel Ami	4 000 \$
Tennis Buckingham	1 340 \$
Association régionale de baseball amateur de l'Outaouais	1 500 \$

TOTAL 173 775 \$

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX DÉVELOPPEMENTS DE L'EXCELLENCE

Club de volleyball Cascades	1 500 \$
Club de volleyball Cascades	3 000 \$
Club Espoir triathlon Gatineau	3 000 \$
Tennis Outaouais Performance	4 000 \$
Club de plongeon de Gatineau	15 000 \$
Gatineau Synchro	3 000 \$
Club de Water-polo Gatineau	1 000 \$
Club de Water-polo Gatineau	3 000 \$
Association régionale de badminton de l'Outaouais	1 930 \$
Association régionale de badminton de l'Outaouais	2 020 \$
Conseil québécois des jeunes quilleurs et quilleuses du Québec	1 000 \$
Club de patinage de vitesse de Gatineau	1 500 \$
BMX Gatineau	3 000 \$
BMX Gatineau	450 \$
Association régionale de tennis Outaouais	500 \$
Association régionale de tennis Outaouais	400 \$

TOTAL 44 300 \$

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX CLUBS DE L'ÂGE D'OR

Club d'âge d'or St-Paul d'Aylmer	1 000 \$
Friendship Club	600 \$
Amicale Laurent-Groulx	1 000 \$
Association des loisirs Entre-Nous	1 000 \$
Cartes Sainte-Bernadette	1 000 \$
Cartes Saint-Rédempteur	600 \$
Club du sourire de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe	600 \$
Club le Versailles	600 \$
Club Renaissance de Hull	600 \$
Amis de Saint-Jean-Bosco	1 000 \$
Amis de Saint-Joseph	1 000 \$
Joyeux copains	1 000 \$
Joyeux Lorettois	600 \$
Joyeux retraités	1 000 \$
Aînés du fil d'argent	1 000 \$
Club des aînés de St-René	1 000 \$
Escale St-Rosaire	1 000 \$
Âge d'or l'Anneau d'or	600 \$
Club d'âge d'or « 50 » Le Baron	1 000 \$
Centre Arc-en-ciel	1 000 \$
Centre des aînés de Riviera	1 000 \$
Club de l'âge d'or Saint-Jean-de-Brébeuf	1 000 \$
Amis du soleil	1 000 \$
Friendships Club of Gatineau	1 000 \$
Club d'âge d'or Templeton	1 000 \$
Chevaliers de l'âge d'or de Gatineau	1 000 \$
Club âge d'or Saint-Luc de Buckingham	1 000 \$
Club les aînés Saint-Grégoire de Buckingham	1 000 \$
Club de l'âge d'or de la Bonne humeur	1 000 \$
Amis populaires de Masson	1 000 \$
Bons copains du Grand Gatineau	1 000 \$
Club de poche baseball Les aînés et aînées du mercredi soir	1 000 \$
TOTAL	29 200 \$

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX GRANDS PARTENAIRES

Unigym Gatineau	25 094 \$
TOTAL	25 094 \$

GRAND TOTAL POUR TOUS LES PROGRAMMES

TOTAL	324 989 \$
--------------	-------------------

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-70046-971	324 989 \$	Cadre de soutien loisirs, sports et plein air - Contributions

Un certificat du trésorier a été émis le 16 janvier 2014.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2014-39*

SOUTIEN FINANCIER AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES BÉNÉFICIAIRES D'UN STATU QUO

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2010-1192 en date du 7 décembre 2010 :

- adoptait la Politique en développement social, le cadre de soutien à l'action communautaire et le plan d'action 2011-2014;
- autorisait le trésorier à prévoir les sommes nécessaires au budget des années 2011 à 2014 pour la réalisation du plan d'action de la Politique de développement social et pour la mise en œuvre du cadre de soutien à l'action communautaire;
- adoptait les recommandations concernant les organismes faisant l'objet d'un statu quo lié au financement municipal.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2013-330 en date du 16 avril 2013, actualisait la mise en œuvre du plan transitoire concernant les organismes faisant l'objet d'un statu quo lié au financement municipal comme présenté;

CONSIDÉRANT QUE la Commission Gatineau, Ville en santé, à réunion du 19 décembre 2013, recommandait au conseil municipal d'adopter les contributions financières au montant de 179 450 \$ aux organismes communautaires faisant l'objet d'un statu quo pour l'année 2014 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- d'accepter la recommandation de la Commission Gatineau, Ville en santé concernant le soutien financier aux organismes communautaires bénéficiant d'un statu quo comme qu'indiqué à l'annexe A, conformément aux résolutions numéros CM-2010-1192 et CM-2013-330;
- d'autoriser le trésorier à émettre des chèques aux organismes identifiés à l'annexe A, sur présentation de pièces de comptes à payer préparées par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71030-971	179 450 \$	Soutien aux organismes communautaires et développement - Contributions

Un certificat du trésorier a été émis le 16 janvier 2014.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2014-40*

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES CULTURELS

Madame la conseillère Myriam Nadeau déclare son potentiel conflit d'intérêts sur cette question, déclare qu'elle ne participera pas aux délibérations, s'abstiendra de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cet item.

CONSIDÉRANT QUE la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine, à sa réunion du 9 décembre 2013, a pris connaissance des demandes de soutien des organismes culturels pour l'année 2014 et celle du Salon du livre pour les années 2014 à 2016;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil, par sa résolution numéro CM-2011-116 en date du 8 février 2011, autorisait de mettre en place une politique pénalisant de 50 % l'aide financière des organismes qui remettent en retard leur demande au programme de soutien aux organismes culturels;

CONSIDÉRANT QUE pour le soutien de l'année 2014, la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine recommande de ne pas appliquer la pénalité pour les organismes qui ont remis leur demande en retard :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité, suite à la recommandation de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine recommande au conseil :

- d'accepter le rapport « Résumé de l'aide totale accordée aux organismes culturels pour l'année 2014 » (annexe A) recommandant une aide financière totalisant 690 840 \$ et un aide en services de 325 280 \$ pour un soutien total de 1 016 120 \$;
- d'accepter l'entente triennale avec le Salon du livre de l'Outaouais soit une subvention en 2014 de 91 600 \$, en 2015 de 92 000 \$ et en 2016 de 93 000\$;

Pour l'entente triennale 2014 à 2016 avec le Salon du livre, ce conseil autorise le trésorier à :

- de prévoir au budget des années 2015 et 2016, les sommes nécessaires découlant de la présente entente, soit 92 000 \$ pour 2015 et 93 000 \$ pour 2016;
- d'émettre des chèques aux montants, dates, noms et postes budgétaires indiqués dans le rapport « Modalités de paiement des subventions aux organismes culturels » (annexe B), sur présentation de pièces de comptes à payer préparées par le Service des arts, de la culture et des lettres.

Le directeur du Service des arts, de la culture et des lettres ou son représentant est autorisé à signer les protocoles d'entente annuels avec les organismes culturels.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer l'entente triennale 2014-2016 avec le Salon du livre de l'Outaouais.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-72310-972	61 000 \$	Réseau muséal - Subventions
02-72410-972	67 500 \$	Patrimoine - Subventions
02-72110-972	581 290 \$	Soutien aux organismes culturels et développement - Subventions
02-71538-971	25 000 \$	Rendez-vous international de la bande dessinée - Contributions
02-71531-972	47 650 \$	Un été show - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-71538-971	10 000 \$		Rendez-vous international de la bande dessinée - Contributions
02-72410-999	67 500,00 \$		Patrimoine - Autres
02-72125-432	5 700,00 \$		Projets créativité - Activités d'animation

02-72011-999	115 000,00 \$		Politique culturelle - Autres
02-72410-972		67 500 \$	Patrimoine - Subventions
02-71531-972		20 000 \$	Un été show - Subventions
02-72110-972		110 700 \$	Soutien aux organismes culturels et développement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 17 janvier 2014.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2014-41*

PARTICIPATION DE LA VILLE DE GATINEAU DANS LE CADRE DES FÊTES ET FESTIVALS 2014 - 232 000 \$ EN CONTRIBUTION FINANCIÈRE - 130 000 \$ EN SERVICES

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2013-894 en date du 1^{er} octobre 2013, approuvait le soutien pour l'édition 2014 de Bal de Neige;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil municipal, en vertu des résolutions numéros CM-2012-66 en date du 24 janvier 2012 et CM-2012-166 en date du 21 février 2012, a déjà approuvé le soutien pour les éditions 2012, 2013 et 2014 de plusieurs événements suite à la mise à jour de la Politique de soutien aux fêtes, festivals et événements qui permettait de signer des protocoles d'entente sur trois ans;

CONSIDÉRANT QUE le Comité des fêtes et festivals a pris connaissance des demandes à sa réunion du 12 décembre 2013, et est d'accord avec les recommandations :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- d'approuver les contributions financières et les services mentionnés ci-dessous pour la réalisation des fêtes, festivals et événements du calendrier 2014.

Évènements Organismes	Contribution		Services		
	\$	Budget	\$	Description	Budget
Festibière de Gatineau Corporation Cinqdixquinze	50 000 \$	71529	6 000 \$	Salaires des cols bleus	71526
			3 000 \$	Salaires des policiers	71529
			10 000 \$	Logistique - Autres services	71529
			500 \$	Cotisation – Abonnement FEQ	71050
			500 \$	Primes d'assurance	19100
Sous-total	50 000 \$		20 000 \$		
Bâtisseur d'un jour Corporation de la relève CB	25 000 \$	71529	5 000 \$	Salaires des cols bleus	71526
			1 500 \$	Salaires des policiers	71529
			6 500 \$	Logistique - Autres services	71529
			500 \$	Cotisation – Abonnement FEQ	71050
			1 500 \$	Primes d'assurance	19100
Sous-total	25 000 \$		15 000 \$		
Les courses en folies de Gatineau Corporation Festival de boîtes à savoir de Gatineau	20 000 \$	71529	3 000 \$	Salaires des cols bleus	71526
			3 000 \$	Salaires des policiers	71529
			3 000 \$	Logistique - Autres services	71529
			500 \$	Cotisation – Abonnement FEQ	71050
			500 \$	Primes d'assurance	19100
Sous-total	20 000 \$		10 000 \$		
Merveilles de sable Corporation Merveilles de sable de Gatineau	25 000 \$	71516	4 000 \$	Salaires des cols bleus	71526
			3 000 \$	Salaires des policiers	71516
			7 000 \$	Logistique - Autres services	71516
			500 \$	Cotisation – Abonnement FEQ	71050
			500 \$	Primes d'assurance	19100
Sous-total	25 000 \$		15 000 \$		
Auto-Show Gatineau Corporation Auto-Show Gatineau	20 000 \$	71529	3 000 \$	Salaires des cols bleus	71526
			3 500 \$	Salaires des policiers	71529
			2 500 \$	Logistique - Autres services	71529
			500 \$	Cotisation – Abonnement FEQ	71050
			500 \$	Primes d'assurance	19100
Sous-total	20 000 \$		10 000 \$		

Festival country du Grand Gatineau Corporation du festival country du Grand Gatineau	20 000 \$	71529	3 000 \$ 1 000 \$ 5 000 \$ 500 \$ 500 \$	Salaires des cols bleus Salaires des policiers Logistique - Autres services Cotisation – Abonnement FEQ Primes d’assurance	71526 71529 71529 71050 19100
Sous-total	20 000 \$		10 000 \$		
Fête d’antan Corporation du Musée d’Aylmer inc.	10 000 \$	71529	2 000 \$ 1 000 \$ 1 500 \$ 500 \$	Salaires des cols bleus Salaires des policiers Logistique - Autres services Cotisation – Abonnement FEQ Primes d’assurance	71526 71529 71529 71050
Sous-total	10 000 \$		5 000 \$		
Gatineau en vol / Les Ailes d’Époque du Canada	40 000	71529	4 000 \$ 15 000 \$ 4 000 \$ 1 500 \$ 500 \$	Salaires cols bleus Salaires policiers Salaires pompiers Logistique, autres services Cotisation-Abonnement FEQ	71526 71529 71529 71529 71050
Sous-total	40 000 \$		25 000 \$		
Festival des cultures du monde / Corporation du Festival Molokaï	10 000	71529	2 000 \$ 2 000 \$ 4 000 \$ 1 000 \$ 500 \$ 500 \$	Salaires cols bleus Salaires policiers Logistique, autres services Utilisation du site Cotisation-Abonnement FEQ Primes d’assurance	71526 71529 71529 71529 71050 19100
Sous-total	10 000 \$		10 000 \$		
Défilé du père Noël de Gatineau / Corporation du Défilé du père Noël de Gatineau	12 000	71529	3 000 \$ 5 000 \$ 500 \$ 1 000 \$ 500 \$	Salaires cols bleus, temps supp Salaires policiers Logistique, autres services Primes d’assurance Cotisation-Abonnement FEQ	71526 71529 71529 71529 19100 71050
Sous-total	12 000 \$		10 000 \$		
TOTAL	232 000\$		130 000\$		

- selon des circonstances hors de contrôle (température, bris d’équipement et autres), la contribution en services pourrait être supérieure selon les disponibilités budgétaires des services municipaux.
- d’autoriser le trésorier à verser une subvention supplémentaire maximale de 3 000 \$ par organisme pour les organismes s’engageant dans une démarche de plan d’affaire financée à parts égales entre la Ville, DE-CLDG et le promoteur pour un montant maximal de 15 000 \$;
- d’autoriser le Service de la police à facturer à la Commission de la capitale nationale, le coût en temps supplémentaire des policiers lors de la Fête du Canada;
- d’autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l’assistant-greffier à signer les protocoles d’entente aux fins de la présente;
- d’autoriser le trésorier à émettre les chèques aux montants et noms apparaissant au tableau ci-dessus selon les termes et conditions stipulés au protocole d’entente à intervenir avec ces organismes, sur présentation de pièces de comptes à payer préparées par le Service des arts, de la culture et des lettres;
- d’autoriser le Service des finances à ajouter la couverture d’assurance de biens pour l’Outaouais en fête, Festival d’été Buckingham en fête et le Festival de montgolfières de Gatineau, sur la police d’assurance des organismes à but non lucratif de la Ville de Gatineau.

Les organismes s'engagent à fournir à la Division des fêtes et festivals du Service des arts, de la culture et des lettres, deux semaines avant la tenue de l'événement, un certificat d'assurance responsabilité civile générale au montant de 3 000 000 \$ et s'engagent également à dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement et désigner la Ville de Gatineau comme assurée additionnelle sur leur police d'assurance responsabilité civile.

Les fonds à cette fin, au montant de 232 000 \$ en soutien financier et de 130 000 \$ en soutien en services de la Ville de Gatineau, seront pris à même les postes budgétaires identifiés au tableau ci-dessus.

Le trésorier est autorisé à faire le virement suivant :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-71050-999	45 400 \$		Administration fêtes et festivals - Autres
02-71529-649	1 500 \$		Autres festivals - Autres pièces
02-71529-121		5 980 \$	Autres festivals - Temps supplémentaire - Réguliers - Policier
02-71529-121		920 \$	Autres festivals - Temps supplémentaire - Réguliers - Pompier
02-71529-971		40 000 \$	Autres festivals - Contributions

Un certificat du trésorier a été émis le 16 janvier 2014.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

GILLES CARPENTIER
Conseiller et vice-président
Comité exécutif

M^e ANDRÉE LOYER
Greffier-adjoint et secrétaire
Comité exécutif